

Baccalauréat Technologique

Session 2011

Histoire-Géographie

Série : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.

10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.

10 points

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

*La feuille **Annexe page 9/9** est à rendre avec la copie d'examen.*

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

- 1) En quelle année la Constitution de la Cinquième République a-t-elle été adoptée ?
(1 point)
- 2) Justifiez, à l'aide de deux arguments de votre choix, l'affirmation suivante : « l'Afrique subsaharienne doit faire face à une série de défis à partir des années 1960 ». (2 points)
- 3) Caractérissez la situation de l'Europe entre 1947 et 1989. (2 points)

Questions de géographie

- 4) Citez deux métropoles qui sont des centres d'impulsion mondiaux. (2 points)
- 5) Choisissez parmi les propositions suivantes, celle qui permet de définir une Zone Economique Exclusive : (1 point)
- a) Une zone maritime libre de toute taxe
 - b) Une zone de commerce maritime sans barrière douanière
 - c) Une zone maritime dont un Etat peut exploiter les ressources
- 6) Sur le fond de carte, fourni **en annexe page 9/9 (à rendre avec la copie d'examen)**, complétez la légende à partir des éléments fournis. (2 points)

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice n°1 : sujet d'étude : Léopold Sédar Senghor

"Voici enfin vécu ce rêve longtemps rêvé : celui d'une Conférence qui réunirait, fraternellement, tous les Chefs des Etats indépendants d'Afrique. C'est un grand pas en avant. [...]

Il est temps de bâtir sur notre terre, sur nos réalités. Ce qui suppose que nous commençons par rejeter tout fanatisme racial, linguistique, religieux. Alors, mais alors seulement, nous pourrions définir notre but, lucidement. Le but que nous devons assigner ne peut être que le développement par la croissance économique. Je dis le développement. [...]

L'important, c'est que nous transformions chacune de nos faiblesses en force, que nous fassions de chaque Africain un homme qui mange et s'instruit à sa faim : un Homme développé parce qu'il aura consciemment cultivé, en lui, corps et âme, toutes les vertus de l'Africanité.

Il s'agit, par et par-delà la croissance économique, par et par-delà le mieux-être, de porter chaque Africain à la limite de ses possibilités [...]

Il y a, au premier abord, des obstacles à franchir. Encore qu'ils soient bien visibles, nous devons leur prêter attention. [...] Si nous pouvons, assez facilement, surmonter nos diversités religieuses, en nous souvenant que nous sommes tous des croyants, des fidèles de religions révélées, osons encore le dire, les diversités ethniques, linguistiques culturelles ne seront pas, je ne dis pas effacées (ce qui serait un appauvrissement), mais harmonisées demain.

Ces obstacles, il va falloir, maintenant, les circonscrire, puis les écarter, au moins les réduire pour progresser. Nous le ferons en donnant, à nos institutions, des structures rationnelles et réalistes.

Vive l'Afrique éternelle."

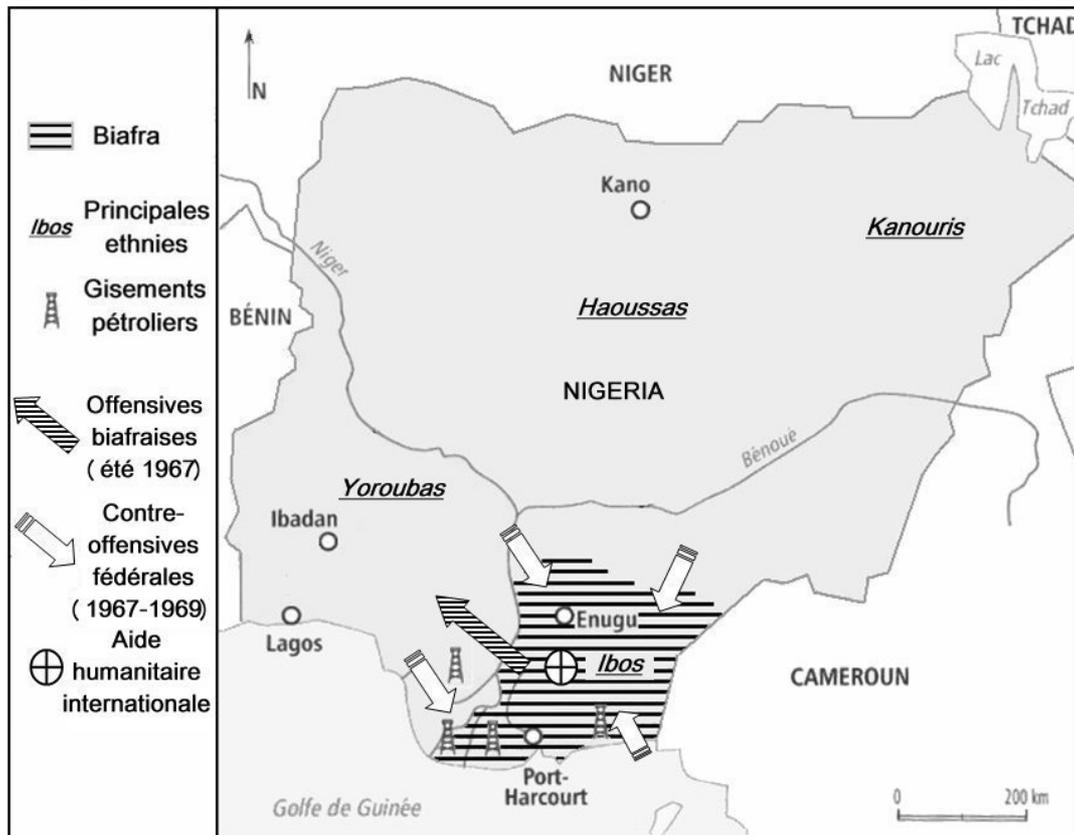
Léopold Sédar SENGHOR, Extrait du discours prononcé lors de la conférence pour la création de l'Organisation de l'Unité Africaine à Addis Abeba, le 23 mai 1963.

Questions :

- 1) Quelle est la fonction exercée par Léopold Sédar Senghor à la date du document ?
- 2) Expliquez la phrase soulignée en vous appuyant sur la situation économique et sociale de l'Afrique au début des années 1960.
- 3) A quels autres défis l'Afrique doit-elle faire face dans les années 1960 d'après ce document ?
- 4) Pourquoi peut-on dire que ce discours résume bien les idées et les engagements de Léopold Sédar Senghor ?
- 5) Quelle idée centrale de la pensée de Léopold Sédar Senghor n'apparaît pas explicitement dans ce texte ?

Exercice n°2 : sujet d'étude : La guerre du Biafra (1967-70).

Document 1 : Le Nigéria (1967-1970)



Document 2 :

La guerre dure depuis quinze mois. [...] Les Nigériens qui s'appellent les fédéraux¹ reçoivent des armes de Russie, de Grande-Bretagne et font piloter la douzaine de Mig² qu'ils possèdent par des Egyptiens. Face à eux, la résistance biafraise n'a que quelques fusils et deux vieux hélicoptères dont les pilotes jettent les bombes à la main. Les fédéraux n'ont eu aucun mal à briser les tentatives d'offensive du Biafra et à prendre sa capitale, Enugu. Et pourtant la résistance continue. Les Biafrais savent qu'ils seront exterminés s'ils sont vaincus.

Mais ce qui ramène cette guerre au temps sauvage de la préhistoire, c'est que, bien plus que les armes, c'est la faim qui extermine. Les localités dévastées par les bombes, les cadavres jonchant le sol, c'est, avec la guerre du Vietnam, du déjà-vu. Les enfants aux yeux dilatés et au ventre ballonné renouvellent l'horreur. Lagos nie la famine ou prétend qu'elle est grandement exagérée pour créer un courant émotionnel au bénéfice du Biafra. Les fédéraux s'opposent à l'organisation d'un pont aérien réclamé par les nations occidentales en soutenant que le blocus est une arme dont ils ne veulent pas se priver pour mater la rébellion.

Article paru en juillet 1968 dans l'hebdomadaire français *Paris Match*.
Source : parismatch.com

¹ Forces gouvernementales nigériennes.

² Avion de chasse de fabrication soviétique.

Questions :

- 1) Quels sont les enjeux politiques et économiques de la guerre du Biafra ?

- 2) Quels sont les éléments qui montrent que cette guerre met en présence des forces inégales ?

- 3) De quelle manière l'auteur du document 2 rend-il compte du drame humain du Biafra ?

- 4) Comment le monde réagit-il face à ce conflit ?

- 5) Pourquoi la guerre du Biafra est-elle révélatrice des problèmes des Etats de l'Afrique sub-saharienne nouvellement indépendants ?

Exercice n°3 : sujet d'étude : Les territoires français du Pacifique

Document

La section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réunie le 18 mai 2004 au Sénat (...) et a procédé à l'audition de M. Bruno Gain, ambassadeur, représentant de la France auprès de la Communauté du Pacifique qui assure le suivi du Fonds de coopération économique, sociale et culturelle du Pacifique, dont les crédits, doublés en 2004, se montent à 3,2 millions d'euros par an.

Après avoir insisté sur la profonde diversité du Pacifique Sud (taille des Etats, diversité ethno-culturelle, diversité de richesse, des statuts et diversité linguistique) et après avoir souligné les difficultés auxquelles il est confronté, M. Gain a présenté cette organisation régionale, (...) basée à Nouméa, qui a pour vocation de mettre en place des programmes de coopération (...). M. Gain a insisté sur l'opportunité de mieux insérer la France et la francophonie dans le Pacifique Sud. (...) Les territoires français du Pacifique, où sont présents des universités et de nombreux instituts scientifiques et de recherche, ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de la francophonie et des relations internationales de la région.

En concluant, M. Gain a présenté trois opérations de coopération transversales qui permettent de mieux affirmer la présence et le potentiel de la France dans la zone : les Assises de la recherche française dans le Pacifique, qui se réuniront à Nouméa du 23 au 27 août, l'initiative régionale française sur la protection et la gestion des récifs coralliens, et l'effort significatif pour promouvoir les médias et l'audiovisuel français dans la région.

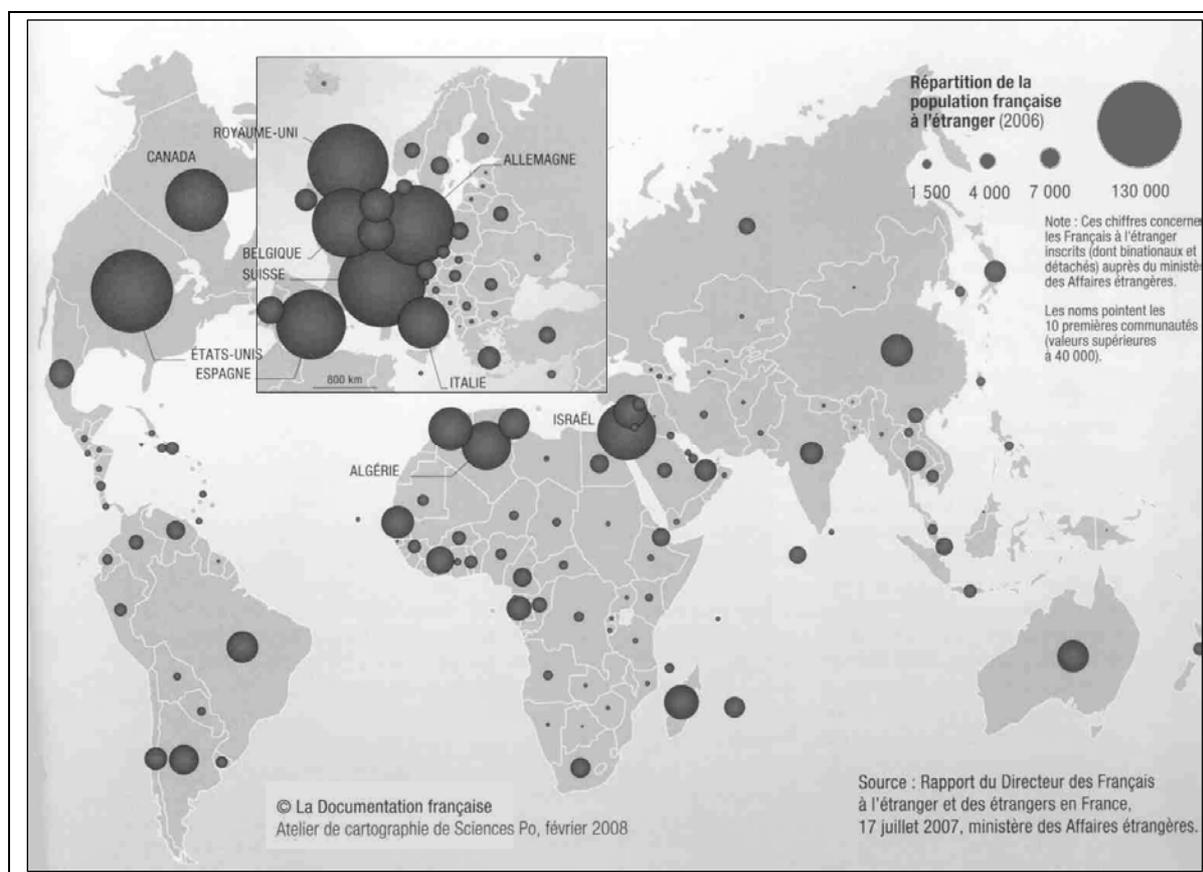
D'après l'extrait du rapport de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie le 18 mai 2004.

Questions :

- 1) D'après ce document, quelle est la nature des liens entre la France et la Communauté du Pacifique ?
- 2) Expliquez ce qu'est « la profonde diversité du Pacifique Sud ».
- 3) Relevez dans le document les éléments qui indiquent une présence française dans le Pacifique Sud.
- 4) Quelle est la place des Territoires Français du Pacifique dans le rôle que la France souhaite jouer aujourd'hui dans cette partie du monde ?
- 5) Pourquoi l'émergence d'une organisation régionale est-elle importante pour les Territoires Français du Pacifique ?

Exercice n°4 : sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1 : Répartition de la population française à l'étranger (2006)



Document 2 :

Le ministère des Affaires étrangères estime à 1.373.988 le nombre de ressortissants français établis à l'étranger fin 2006, selon les inscriptions enregistrées auprès des ambassades et consulats. Ce chiffre est en augmentation de 8,3 % par rapport à l'année précédente, une hausse non négligeable pour une population réputée casanière. Tous les continents profitent de cet afflux de Français mais les plus fortes hausses concernent les régions où la population française est, proportionnellement, la moins nombreuse. Il s'agit de l'Asie-Océanie (+ 17,2 %), de l'Europe de l'Est (+ 15,4 %) et de l'Afrique non francophone (+ 13,4 %).

Cependant, la majorité des expatriés se trouve en Europe occidentale. Les Français ne sont pas également répartis dans le monde : la moitié d'entre eux se trouve en Europe occidentale et les deux tiers dans la zone Europe occidentale et Amérique du Nord. La plus forte communauté française se trouve... en Suisse.

Source : Ministère des Affaires Étrangères, 2006.

Questions :

- 1) Dans quelles régions du monde les Français sont-ils les plus présents ?

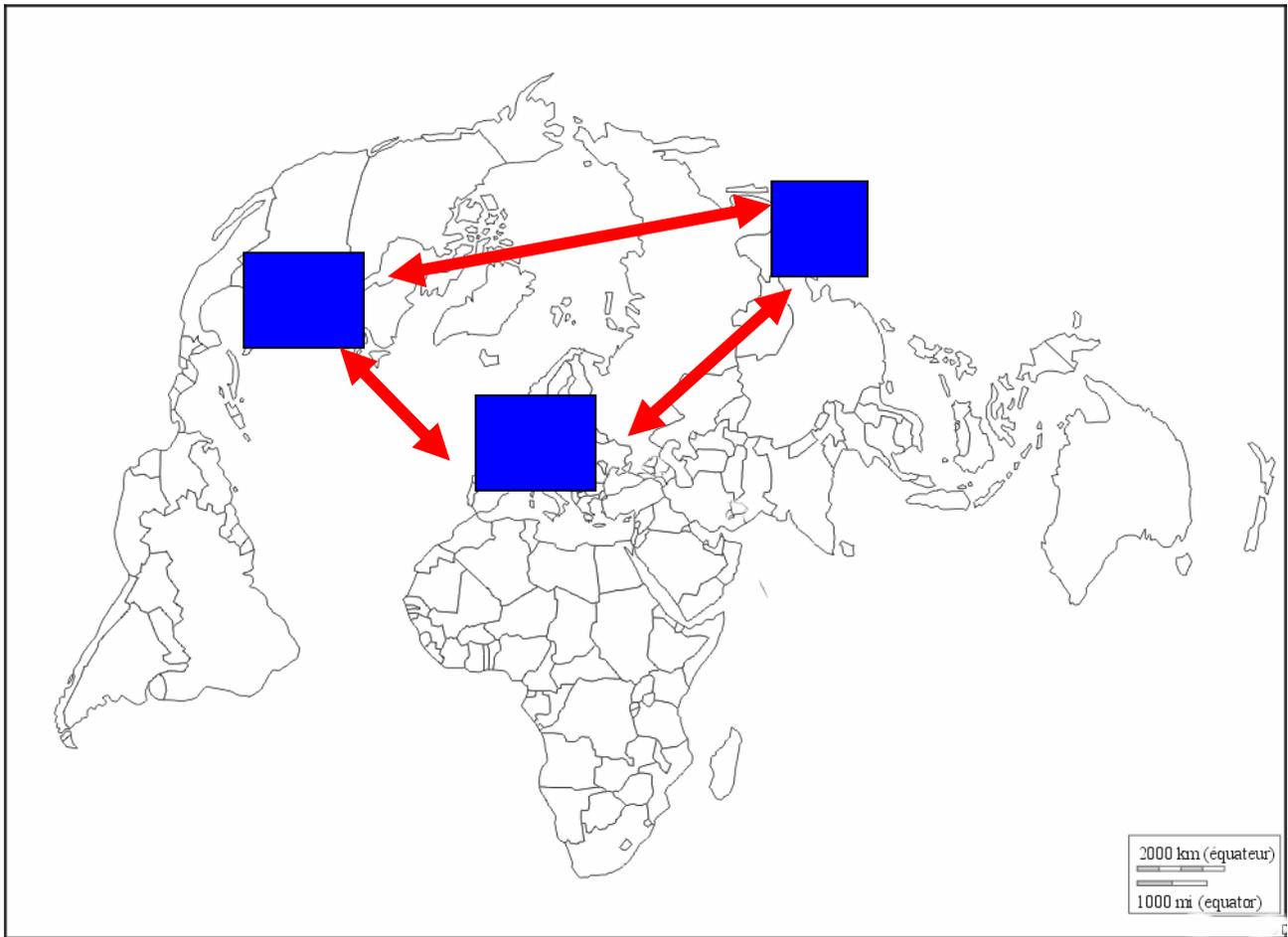
- 2) Entre 2005 et 2006, quelle est l'évolution globale du nombre de Français à l'étranger ?

- 3) Quelles sont les deux régions qui ont connu la plus forte progression ? Pour quelles raisons ?

- 4) Expliquez la forte présence des expatriés français en Europe occidentale.

- 5) La mobilité des Français contribue-t-elle au rayonnement et à l'influence de la France dans le monde ? Justifiez votre réponse.

ANNEXE à rendre avec la copie d'examen



Un monde interdépendant



.....



.....